



CONTRIBUTION A L'EQUITE ECOLOGIQUE DANS LES ZONES MINIERES DU HAUT KATANGA

RAPPORT DU DEUXIEME SEMESTRE

Nom du partenaire : Observatoire Congolais de l'Environnement
Période de rapportage : de Juillet à Décembre 2020 (2ème Semestre)
Vision : Contribution à l'équité écologique dans les zones minières du Haut-Katanga
Nom du représentant légal : MARTIN MPINDA TUSHIMININE
Nom du Coordinateur : MARTIN MPINDA TUSHIMININE
Nom du chargé de projet 11.11.11 : Olivier NTAMWIRA NALWESHE

[Rapportez les activités réalisées dans le PO 2020 et d'autres activités imprévues en relation avec votre mission]

NB. Si une activité prévue n'a pas eu lieu, justifiez pourquoi et donnez une recommandation

Thème principal : renforcement des capacités des titulaires des droits sur :	Activité	MP 2.1, 1.4, 2.3, 2.5
1) Formation des membres des communautés sur la réinstallation et la restauration des moyens des subsistances.		
Période prévue :	Date de l'évènement :	
1) Juillet-Août 2020	Le 21/08/2020 à Kipushi et le 22/10/ 2020 à Kinsevere.	
2) Juillet – Septembre 2020		
Lieu de l'activité : Kinsevere et Kipushi	Animateurs / Principaux intervenants :	
Cibles de l'activité : 15 représentants des communautés de Kipushi et 15 représentants des communautés de Kifita et Kifumashi impactés par les activités extractives minières des entreprises KICO et MMG.	Dhanis Rukan, Martin, Trésor, Olivier	
	Membres du personnel présents :	
	Martin, Trésor, Olivier	
Description de l'activité : Cet atelier de renforcement des capacités des communautés impactées par l'entreprise MMG à Kinsevere avait porté sur le thème : « la délocalisation,		

la réinstallation et la restauration des moyens de subsistance ». Le formateur après avoir récolté les attentes des communautés sur le thème de l'atelier, il avait fait un rappel sur la formation passée, lequel rappel avait porté sur les points suivants: les impacts et les risques sociaux, l'EIES, le PGES, le Plan de consultation, le Plan de Réinstallation (PdR), le Plan d'Atténuation et de Réinstallation (PAR), la date butoir et le ménage. Il avait centré la formation sur les points suivants : Qui doit être délocalisé ?, les ressources naturelles, les étapes de la délocalisation, du comité de réinstallation, le plan de réinstallation, les engagements avec les parties prenantes.

Objectifs de l'activité :

- renforcer les capacités des communautés sur les conditions de la délocalisation ;
- Renforcer les capacités de la communauté sur la réinstallation ;
- Renforcer les capacités des communautés sur les normes et les standards utiliser pour la restauration des moyens des subsistances.
- **Résultats de l'activités :**
- 30 représentants des communautés accompagnés par le projet avait été renforcé en capacités sur les conditions de la délocalisation ;
- Les capacités des communautés sur la réinstallation sont renforcées ;
- Les capacités des communautés sur les normes et les standards utilisées pour la restauration des moyens des subsistances sont renforcées.

Impacts/ effets produits par l'activités (social, économique ou environnemental) :

Connaissance des normes et standards de la délocalisation par les participants à la formation.

Evaluation de l'activité :

Points forts selon les bénéficiaires :

- Le thème répond aux attentes de la communauté ;
- La possession de l'outil sur les normes et le standard de la délocalisation et le calcul de la restauration des moyens de subsistances, les relations avec les facilitateurs qui en cas de besoin orientera la communauté en matière de délocalisation.

Points forts selon OCE :

- La participation active de la communauté,
- L'apport en termes de connaissance par la communauté ;
- L'actualité du thème et le changement qu'il produira.

Points faibles selon les bénéficiaires :

- L'absence des autres partis prenants dans la formation ;
- L'entreprise délocalise régulièrement la communauté comme elle veut et la communauté n'avait pas de moyen de référence pour revendiquer ses droits ;

Points faibles selon OCE :

- L'absence des autres partis prenants dans la formation ;
- Le référentiel des prix d'indemnisation des agronomes de KIPUSHI sont trop bas, et ne tiennent pas ;

Nombre des participants :

_____ Hommes : 21 _____ Femmes : 9 Total : 30 _____

2) Echange sur la Lutte contre les changements climatique, et l'adaptation des cultures aux changements climatiques. La gestion des issues environnementales.	Activité 6 ; 16 du PO.	MP 2,3, 1,3,4 2,3,5,7
---	------------------------------	-----------------------------

Période prévue : Juillet –Août 2020

Date de l'évènement :

Le 04/09/2020 et le 05/09/2020

Lieu de l'activité : Kinsevere et Kipushi

Animateurs / Principaux intervenants :

Cibles de l'activité : 15 représentants des communautés de Kipushi et 15 représentants des communautés de Kifita et Kifumashi impactés par les activités extractives minières des entreprises KICO et MMG.

Michel MUTEBA/Martin, Trésor, Olivier

Membres du personnel présents :

Martin, Trésor, Olivier et Jules

Description de l'activité

Objectifs de l'activité :

- Relever les risques liés aux changements climatiques dans un contexte d'une exploitation minière;
- Renforcer les capacités des communautés sur les moyens de lutter contre le réchauffement climatique;
- Orienter les communautés à l'usage des stratégies d'adaptation des cultures aux changements climatiques;
- Renforcer les capacités des communautés sur la gestion des issues environnementaux.

Résultats de l'activité :

- Les problèmes et risques liés aux changements climatiques sont relevés et bien définis ;
- Les capacités des communautés de KIPUSHI sur les moyens de lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation des cultures aux changements climatiques sont aussi renforcées.

- Les stratégies d'adaptations des cultures aux changements climatiques sont bien cernées et adoptées par les communautés;
- Les capacités des communautés (KIPUSHI impactées par l'entreprise KICO SA) sur la gestion des issues environnementales sont renforcées;

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Eveil de conscience des membres des communautés sur les impacts du changement climatique et des issues environnementaux au Katanga, en RD. Congo et dans le monde

Evaluation de l'activité :

Points forts selon les bénéficiaires :

- Formation très technique et riche en matière,
- Les formateurs bien outillés et sont à jour ;
- La matière de l'atelier touchant la vie actuelle des communautés en rapport avec les impacts issus des activités extractives minières des entreprises.

Points forts selon OCE :

- La formation avait répondu aux attentes des communautés impactées par l'entreprise KICO ;
- Les bénéficiaires avait montré un grand intérêt en suivant la formation ;
- L'ambiance de proactivité avait régné au cours la formation.
- Capacités intellectuelles et d'adaptation des bénéficiaires facilitent le déroulement de l'atelier.

Points faibles selon les bénéficiaires :

- Matière de formation très abondante et technique, et nécessite plusieurs jours de formation ;

Points faibles selon OCE :

- Le temps imparti pour la formation est insuffisant d'où la reprise de la matière pendant les cadres des dialogues.

Nombre des participants :

_____ Hommes 21 _____ Femmes : 9 Total : 30 _____

Thème principal: Influence des acteurs externes et renforcement des titulaires des droits	Activité 7 du PO.	
Journées d'échange entre communautés, entreprises, Etat (autorité locale) et société civile sur les « droits humains et		MP 1.2
		MP 1.3
		MP 2.3

environnementaux dans le contexte de l'exploitation minière dans le haut Katanga » « Premier cadre de dialogue tripartite » entre l'entreprise MMG, le Secteur Bukanda et le CLD Kifita et Kifumashi sur la relance de la négociation du cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise MMG.			
Période prévue : mars et mai 2020	Date de l'évènement : Le 19/08/2020 au Bureau du Social MMG Le 22/08/2020		
Lieu de l'activité : Kinsevere (Kifita) Cibles de l'activité : 15 représentants de la communauté impactée par l'entreprise MMG à Kinsevere, le secteur Bukanda (CLD Kifita et Kifumashi) et l'entreprise MMG.	Animateurs / Principaux intervenants : Dhanis et Alida/Martin, Trésor et Olivier Membres du personnel présents : Martin, Trésor, Oliver et Jules		
<p>Description de l'activité :</p> <p>D'après le chronogramme des activités visant le renforcement des capacités des communautés locales impactées par les entreprises MMG et KICO, une autre étape d'activité est lancée, celle des cadres des dialogues entre les trois parties prenantes au projet à savoir: les communautés, les entreprises et les autorités locales. Avant d'entamer ce cadre des dialogues, l'équipe OCE et ses experts (DHANIS et ALIDA) avaient effectué plusieurs descentes pour des rencontres de préparation et d'harmonisation des activités au sein de l'entreprise MMG où ils avaient reçu des mains du chargé des affaires sociales, après un entretien fructueux, le Plan de Développement Durable (PDD) quinquennal et plusieurs avis favorables pour la réussite des activités programmées. Il sied de préciser que ces cadres des dialogues avaient été précédés par plusieurs réunions préparatoires et d'harmonisation des vues.</p> <p>L'équipe OCE a constaté que 2 étapes avait été respectées:</p> <p>1^{ère} étape: détermination du territoire du projet par l'entreprise. MMG impacte 26 villages (2 localités du Secteur BUKANDA: KIFITA et KILONGO-KIFUMANSI). L'entreprise a prévu 23 projets dans le PDD quinquennal.</p> <p>2^{ème} étape: Identification des besoins prioritaires des communautés selon l'entreprise MMG qui détermine les priorités communautaires, sans le consentement des membres des CLD. Le chef du secteur est celui qui développe son entité sectorielle suivant le document appelé Plan de Développement Local (PDL). Tous les besoins du secteur se trouvent dans le PDL. Les communautés sont bénéficiaires et du PDD et du PDL (mais aussi des projets</p>			

constituant le cahier des cahiers). Les besoins doivent venir de la communauté car il doit y avoir une approbation populaire après l'élaboration desdits besoins prioritaires. Alors, Ce qui avait manqué à l'entreprise MMG selon le constat des experts, c'était la collaboration entre les CLDs Kifita et Kifumashi et MMG, et l'approbation des besoins prioritaires par les deux CLDs pour que l'entreprise élabore son PDD.

A ce cadre de dialogue, il n'y avait pas la présence de l'entreprise et de l'autorité locale, seulement, les consultants ont mis la communauté au courant de 23 projets contenus du PDD de l'entreprise. Ils ont procédé à comparer les 23 projets de MMG aux besoins prioritaires des communautés. Les CLDs dans cette activité avaient donné les réels besoins communautaires et lesquels avait été retenus par l'équipe OCE et les experts et qui constituaient les projets du cahier des charges de responsabilité sociétale de MMG.

Objectifs de l'activité :

- Créer un cadre de dialogue permanent réunissant le secteur Bukanda, l'entreprise MMG et les représentants de la communauté à travers les deux CLDs (Kifita et Kifumashi), impactée par les activités de l'entreprise MMG pour la relance de la négociation et l'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale.
- Connaître la cartographie des villages impactés par les activités de l'entreprise MMG
- Connaître, comparer et valider le Plan de Développement Durable de l'entreprise aux besoins prioritaires de la communauté.

Résultats de l'activité :

- le cadre de dialogue tripartite est implémenté;
- La cartographie des villages impactés par MMG est élaborée ;
- Le plan de développement durable de l'entreprise MMG est connu et comparé aux besoins prioritaires des communautés de Kifita et de Kifumashi
- Les besoins prioritaires des communautés sont validés.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Le lien entre les débiteurs d'obligation et les détenteurs de droits a été renforcé. Ce renforcement des liens est le fruit de plusieurs réunions d'harmonisation et d'appropriation du projet par les parties prenantes

Evaluation de l'activité :

Points forts selon les bénéficiaires :

- La communauté avait eu accès au document de l'entreprise (le PDD),

Points forts selon OCE :

- La collaboration du service social de l'entreprise par sa disponibilité et l'accès aux documents avait permis de relancer les négociations.

Points faibles selon les bénéficiaires :

- Absence de l'entreprise et de l'autorité locale lors de cette activité.

Points faibles selon OCE :

- Absence de l'entreprise et de l'autorité locale lors de cette activité

Nombre des participants :

_____ Hommes : 12 _____ Femmes 3 Total : 15 _____

Thème principal : Influence des acteurs externes et renforcement des titulaires des droits Deuxième cadre de dialogue	Activité 07	MP 1.1 MP 1.2 MP 2.3
Période prévue : Septembre et Novembre 2020	Date de l'évènement : Le 23/09/2020	
Lieu de l'activité : Kinsevere Cibles de l'activité : 15 représentants des communautés des CLDs Kifita et de Kifumashi impactées par les activités extractives de l'entreprise MMG à Kinsevere ; le Secteur Bukanda et les représentants de l'entreprise MMG.	Animateurs / Principaux intervenants : SANTOS et Gilbert (MMG), Martin, Olivier, DHANIS et Alida Membres du personnel présents : Martin, Trésor, Olivier et Jules	
Description de l'activité : Toujours dans le cadre de la négociation et d'élaboration du cahier de charge, les parties prenantes s'étaient rencontrées pour harmoniser et valider les besoins prioritaires de la communauté afin de les traduire en projets constituant le cahier des charges (CdC) de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). Au début de cette activité, le Secrétaire Générale de l'OCE avait introduit la journée par la présentation des activités déjà réalisées et qui nous avaient conduit à celle du 2ème cadre de dialogue entre les communautés affectées, l'entreprise MMG et le Chef de secteur Bukanda qui est l'ETD dans le cadre de ce projet, s'en est suivi le mot d'ouverture du 2ème dialogue par le Chef de secteur qui, après avoir remercié le Bon Dieu pour la vie, le gouverneur de la province et le Président de la République garant de la paix pour laquelle il œuvre sans cesse ; ce premier pas est à encourager dans ce processus des négociations du cahier des charges de RSE. Ce n'est pas aujourd'hui que l'on va moderniser la RDC, mais notre travail va prendre place dans la contribution de son développement durable; dit le Chef de Secteur.		

Les participants ont suivi avec attention et beaucoup d'intérêt le mot du chargé des affaires sociales de l'entreprise MMG, Mr SANTOS qui avait exprimé les difficultés dans lesquelles est plongée l'entreprise MMG pour l'instant suite aux changements et nominations des dirigeants actuels de l'entreprise MMG. Le Directeur Général nouvellement nommé, un chinois qui, pour la première fois vient de fouler ses pieds en Afrique et en particulier en RDC, ne parvient pas à comprendre la différence qui existe entre la dotation de 0.3% stipulée dans le Code Minier à son article 258 sexies et le cahier des charges à son article 285 bis, précise-t-il. Lui n'a pas besoin d'être convaincu parce que le cahier des charges ou la dotation de 15% est une obligation de la responsabilité de l'entreprise. Le travail que Mr SANTOS a comme chargé du social est d'expliquer son DG afin qu'il comprenne que les 15% et le 0,3% n'excluent pas la signature du cahier des charges.

Objectifs de l'activité :

- harmonisation et validation par l'entreprise MMG des besoins prioritaires de la communauté ;
- produire le tableau synthèse des projets qui seront financés par MMG dans le cadre du cahier des charges sous réserve budgétaire.

Résultats de l'activité :

- Les besoins prioritaires des communautés impactées par l'entreprise sont harmonisés, validés et traduits en projets ;
- Le tableau synthèse des projets qui seront financés par MMG sous réserve budgétaire est produit.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Etroite collaboration entre le secteur Bukanda comme ETD, l'entreprise MMG et la communauté de Kinsevere impactée par les activités de MMG.

Evaluation de l'activité :

Points forts selon les bénéficiaires :

- Le dialogue franc et constructif entre les parties prenantes.
- Le nombre des projets (23 prévus par l'entreprise qui passent à 29 selon les besoins prioritaires du CLD) et d'impacts positifs qu'ils pourront produire sur la communauté.
- La présence du Chef du Secteur et celle de l'entreprise MMG, une préalable réussite de la négociation du cahier des charges.

Points forts selon OCE :

- La collaboration entre les parties prenantes et leur engagement pour la conduite de cette activité.

Points faibles selon les bénéficiaires :

- Refus du projet de raccordement électrique par l'entreprise ;
- Refus du projet pompe électrique.

Points faibles selon OCE :

- Rien à signaler

Nombre des participants :

_____ Hommes 16 _____ Femmes : 5 Total : 21 _____

Thème principal : Influence des acteurs externes et renforcement des titulaires des droits. Troisième cadre de dialogue Réunions préparatoires des cadres des dialogues entre MMG, Le Secteur et l'OCE	Activité 07	MP 1.1 MP 1.2 MP 2.3
Période prévue : Septembre et Novembre 2020	Date de l'évènement : Du 10 au 13/11 au Bureau du Secteur de Bukanda et 19 Novembre 2020 Ntetema Le 20/11/2020	
Lieu de l'activité : Kinsevere Cibles de l'activité : 15 représentants des communautés des CLDs (Kifita et Kifumashi) impactée par l'entreprise MMG à Kinsevere, le secteur Bukanda et l'entreprise MMG.	Animateurs / Principaux intervenants : SANTOS, GILBERT, DHANIS ALIDA, Martin, Trésor, Olivier, Jules Membres du personnel présents : Martin, Trésor, Olivier, Jules	
Description de l'activité : Deux grandes réunions préparatoires du troisième cadre de dialogue entre MM, le Secteur et l'OCE. Une réunion préparatoire avait été tenue entre MMG, Secteur et OCE dans le bureau du chef de Secteur de Bukanda dans le but de statuer sur le troisième cadre de dialogue avec les communautés locales du Secteur de Bukanda Une deuxième réunion avec les experts de MMG sur les projets détaillés. Le troisième cadre de dialogue avait été organisé sur demande de MMG pour faire rapport sur la position de son nouveau directeur qui avait pris du temps pour comprendre le caractère obligatoire de la signature du cahier des charges, mais aussi la différence entre ce		

dernier et la dotation de 0,3% tel que stipulée dans le code minier révisé de 2018. Le manager de MMG chargé du social, Mr. SANTOS avait montré que le budget de son service était bloqué en attendant la signature du cahier de charges afin d'éviter le dédoublement des dépenses. Ainsi MMG a demandé aux autres parties prenantes d'accélérer le processus des négociations du cahier des charges, d'élaboration et sa signature dans un bref délai.

Objectifs de l'activité :

- Écouter la position de l'entreprise sur le processus des négociations et d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale de MMG;
- Harmoniser et valider le tableau synthèse des projets à réaliser ;
- Préparer la description détaillée des 29 projets.

Résultats de l'activité :

- La position de l'entreprise sur le processus des négociations et d'élaboration du cahier des charges a été écoutée ;
- Le tableau synthèse des projets à réaliser est harmonisé et validé ;
- La description détaillée des projets est préparée.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Etroite collaboration entre le secteur de Bukanda comme ETD, l'entreprise MMG et les communautés des CLDs (Kifita et Kifumashi) impactées par les activités de MMG.

Evaluation de l'activité :

Points forts selon les bénéficiaires :

- Grande implication de toutes les parties prenantes dont le secteur de Bukanda comme ETD, l'entreprise MMG et les communautés des CLDs (Kifita et Kifumashi) impactées par les activités de MMG.

Points forts selon OCE :

- Grande implication de toutes les parties prenantes dont le secteur Bukanda comme ETD, l'entreprise MMG et les communautés locales à travers les deux CLDs (Kifita et Kifumashi).

Points faibles selon les bénéficiaires :

Rien à signaler

Points faibles selon OCE :

Rien à signaler

Nombre des participants :

_____ Hommes	12 _____ Femmes : 5	Total : 17 _____
--------------	---------------------	------------------

Thème principal : Influence des acteurs externes et renforcement des titulaires des droits. Quatrième, cinquième et sixième cadre de dialogue entre MMG, SECTEUR et CLD et Rencontre préparatoire et d'harmonisation des activités entre MMG, Secteur et OCE.		Activité 07	MP 1.1 MP 1.2 MP 2.3
Période prévue : Août et Septembre 2020	Date de l'évènement : Le 02/12/2020, le 12/12/2020 et le 22/12/2020 ; 30/12/2020 à Ntetema		
Lieu de l'activité : Kinsevere Cibles de l'activité : 15 représentants des communautés des CLDs (Kifita et Kifumashi) impactée par l'entreprise MMG à Kinsevere, le secteur Bukanda et l'entreprise MMG à chaque cadre de dialogue.	animateurs / Principaux intervenants : Martin, ALIDA, Olivier, Dr Gilbert (MMG) Membres du personnel présents OCE : Martin, Trésor, Olivier, Jules		
Description de l'activité : <p>Le quatrième, le cinquième et sixième cadre de dialogue ont été organisés pour valider la description détaillée de 29 projets contenus dans le tableau synthèse élaboré sur base des besoins prioritaires des communautés des CLDs (Kifita et Kifumashi).</p> <p>En effet, après le troisième cadre de dialogue qui avait porté sur la validation et l'élaboration de 29 projets, il avait été demandé à l'entreprise MMG d'engager ses experts dans différents secteurs afin de produire la description détaillée de chaque projet. Etant donné que les projets à décrire sont nombreux, il fallait plus de deux cadres de dialogue jusqu'à six pour arriver à terminer la validation des descriptions détaillées de 29 projets du cahier des charges de responsabilité sociétale de MMG. A l'issue des activités une réunion d'harmonisation, vérification et d'éclaircissement sur le contenu du cahier des charges</p>			
Objectifs de l'activité : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'objectif de ce cadre de dialogue est la validation de la description détaillée des projets proposés dans le cadre du cahier des charges de responsabilité sociétale de MMG. 			
Résultats de l'activité : <ul style="list-style-type: none"> ➤ La description détaillée de 29 projets proposés dans le cadre du cahier de charges de responsabilité sociétale de MMG est validée. 			

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Etroite collaboration entre le secteur Bukanda comme ETD, l'entreprise MMG et la communauté de Kinsevere impactée par les activités de MMG.

Evaluation de l'activité :

Points forts selon les bénéficiaires :

- Parfaite satisfaction pour la description détaillée des projets.

Points forts selon OCE :

- Implication des parties prenantes dans le projet pour la description détaillée des projets.
- Intérêt très manifeste de la part du CLD à l'endroit des projets décrits.
- La proactivité de CLD dans la description des projets.

Points faibles selon les bénéficiaires :

- L'absence de l'autorité, chef de secteur qui s'est fait représenter.

Points faibles selon OCE :

- Manque de proactivité et d'influence décisionnelle de la part de la personne représentant le chef de secteur.

Nombre des participants :

_____ Hommes 12, 15, 12 _____ Femmes 5, 6, 4 Total : 17, 21, 16 _____

Thème principal : Réunion de coordination d'approches avec les OSCs agissant sur les mêmes secteurs dans le Haut-Katanga et le Lualaba	Activité 15 du PO.	MP 1.1, 1.3
Période prévue : Octobre et Décembre 2020	Date de l'évènement : le 6/07 et le 25/09/2020	

<p>Lieu de l'activité : Kolwezi, Hôtel BAKALY</p> <p>Cibles de l'activité : 3 organisations (OCE, IBGDH, CARITAS) financées par 11.11.11</p>	<p>Animateurs / Principaux intervenants : Martin MPINDA (OCE) et Mr. l'Abbé Jean KASONGO (Caritas)</p> <p>Membres présents : Martin Mpinda (OCE), Achille (Caritas), Simon MAMBWE (IBGDH) et Mr. L'Abbé Jean KASONGO (Caritas)</p>
<p>Description de l'activité</p> <p>Afin de tisser et consolider les bonnes relations de collaboration entre les organisations de la société civile financée par 11.11.11 au grand Katanga(Lualaba et Haut-Katanga) dans le cadre du présent projet, les trois organisations de la société civile dont OCE, IBGDH et la Caritas Kolwezi avait organisé une rencontre ayant pour but de renforcer la synergie de collaboration et d'identification des activités à mener en synergie par les 3 organisations bénéficiant de l'appui financier de 11 11 11; en date du 06 Juillet et du 25 Septembre 2020. Toutes travaillant dans le domaine environnemental, elles ont voulu publier un rapport sur base des enquêtes et plaider à faire à l'issue de cette enquête. L'idée est de faire des enquêtes sur les problèmes que connaissent les communautés impactées par les activités extractives minières et surtout le manque des relations étroites et permanentes entre les communautés locales et les entreprises minières. Deux choses importantes ont été convenues: la descente sur terrain de l'équipe en atelier et la formation. Concernant la descente, le choix des sites sont: le village riverain de l'entreprise METALKOL, le village riverain de l'entreprise SICOMINES, village riverain de TCC et village riverain de CCR sur la route Nzilo. Dans l'atelier de réflexion, il a été convenu encore que tous les besoins qui faciliteront la recherche seront à la charge de l'IBGDH, notamment: le moyen de déplacement, le matériel d'échantillonnage, le consommable pour les mesures barrières contre la covid-19, la photographie, Gps, ... il a été décidé aussi que la descente aura lieu dans la deuxième semaine du mois d'Octobre, c'est à dire du 08 au 10 octobre. Le 1er jour l'équipe prendra l'axe Métalkol, TCC et CCR; et le 2ème jour l'axe SICOMINES (Village YENGE).</p> <p>À propos de la formation, l'équipe en atelier s'est convenue sur le thème de la formation: "les issues environnementales" et qu'après la formation et les descentes sur terrain l'équipe formulera des recommandations qui pousseront à définir les stratégies des mesures de lutte et de protection. Etape prochaine: Proposition des Termes de Référence sera fait par OCE, la proposition du jour de la formation est à la charge de l'IBGDH et Caritas.</p> <p>Objectifs de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer la synergie de collaboration entre les organisations bénéficiant du financement de 11.11.11 dans le Katanga. ➤ Identifier les activités à mener en synergie par les trois organisations. 	

Résultats de l'activité :

- La synergie de collaboration entre les trois organisations est renforcée,
- Les activités à mener conjointement par les trois organisations sont identifiées.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :**Evaluation de l'activité :****Points forts selon les bénéficiaires :**

- Le degré de collaboration et les relations tissées entre les responsables des 3 organisations

Points forts selon OCE :

- Le degré de synergie de collaboration et les relations tissées entre les 3 organisations.

Points faibles selon les bénéficiaires :

- Faible représentativité des membres des organisations à l'activité ;
- Absence des matériels de terrain par les parties prenantes, besoin d'un financement supplémentaire

Points faibles selon OCE :

- Faible représentativité des membres des organisations à l'activité ,
- L'OCE se prend en charge alors que le budget de cette activité ne figure pas dans le projet.

Nombre des participants :

4 Hommes 0 Femmes Total : 4

Thème principal : Monitoring des cas de violation des droits des communautés

Activité 25 du PO.

MP : 2.3 ; 2.4

Période prévue :

Date de l'évènement : 30 Décembre 2020

Lieu de l'activité : Bureau de l'OCE

Cibles de l'activité : Points focaux membres des CLD Kipushi et Kinsevere.

Animateurs / Principaux intervenants :
Trésor MUGANGUZI, Olivier NALWESHE
Membres présents : Jules RUBANGIZA et Martin MPINDA

Description de l'activité:

Nous référent à l'OA dans son marqueur de progrès 2.3 et 2.4 : l'enregistrement des cas spécifiques des violations des droits de l'homme pour construire des stratégies adaptées de plaidoyer ; ce marqueur de progrès fait référence à la capacité des organisations de la société civile d'identifier des cas de violations des droits de l'homme, d'analyser en profondeur ces cas en vue d'en sortir des stratégies de plaidoyer efficaces et adaptées pour

plus de crédibilité et de professionnalisme. OCE est fortement convaincu que l'enregistrement des cas de violation des droits de l'homme constitue un moyen efficace pour rendre crédible les actions de plaidoyer à mener pour le compte des communautés impactées. OCE va faire le monitoring des violations des droits des communautés par les entreprises minières MMG-KINSEVERE et KIPUSHI CORPORATION (KICO) dans le but que le rapport soit exploité et capitalisé pour contribuer à réduire les risques liés à l'impact environnemental et social, car il y a de flagrants cas de violation des droits de l'homme qui passent inaperçus et inaudibles dans certaines zones d'exploitations des entreprises MMG et KICO notamment à Kinsevere et à Kipushi.

Il importe de signaler que les actions de monitoring étaient focalisées premièrement sur des cas de délocalisation des communautés de Kifita et Kifumashi impactés par l'entreprise MMG. Le résultat de ce premier monitoring a montré qu'en : 2020, 630 champs avaient été identifiés dans le village Sela et après paie, 233 cas de réclamations et 26 cas de remontées après la vérification par la commission mixte. Pour ce qui concerne le village Kamponge 1103 champs identifiés dont 121 champs hors périmètre, par ailleurs, après paie, 327 cas de réclamations et 47 cas de remontés en 2018. En ce qui concerne le Village Pundu 2016 42 maisons identifiées avait été concernées par l'indemnisation sur lesquels 41 cas de réclamations tandis que pour les champs 376 cas identifiés et 187 cas de réclamations. Pour ce qui concerne le Village Kilongo, 644 maisons identifiés, 213 cas de réclamations. Le village 93^{ème} poteau, présente 43 maisons identifiées dont 24 cas de réclamations. Il est à signaler que l'entreprise MMG avait délocalisé les communautés des villages ci-haut cités sans respect de norme ni standard de délocalisation ce qui avait causé de réclamation et de mécontentements de la population.

Au vu de ce qui précède, l'OCE avait initié le processus de renforcement des capacités des acteurs (points focaux) des CLDs Kifumashi et Kifita à Kinsevere et des CLD de Kipushi impliqués dans le projet pour mener un monitoring systématique sur les autres cas de violation des droits humains dans le rayon d'action de projet.

Evaluation de l'activité :

Points forts selon les bénéficiaires :

- Disponibilité des outils de collecte des données ;
- Disponibilité des données.

Points forts selon OCE :

- Disponibilité des outils de collecte des données ;
- La motivation et la détermination des points focaux à la réalisation de l'activité ;

Points faibles selon les bénéficiaires :

- Rien à signaler

Points faibles selon OCE :

- Rien à signaler

<p>Nombre des participants :</p> <p>Hommes : 3 Femmes : 2 Total : 5</p>
--

<p>Thème principal : Réunion de coordination d'approches entre OCE, IBGDH et CARITAS KOLWEZI</p>		<p>Activité 15 du PO.</p>	<p>MP 1.1, 1.3</p>
<p>Période prévue : Octobre et Décembre 2020</p>	<p>Date de l'évènement : Le 6/7 et le 25/09/2020</p>		
<p>Lieu de l'activité : Kolwezi, Hôtel BAKALY</p> <p>Cibles de l'activité : 3 organisations (OCE, IBGDH, CARITAS) financées par 11.11.11</p>	<p>Animateurs / Principaux intervenants : Martin MPINDA(Caritas), Simon MAMBWE (IBGDH) et Mr. L'Abbé Jean KASONGO (Caritas)</p>		
<p>Description de l'activité</p> <p>Afin de tisser et consolider les bonnes relations de collaboration entre les organisations de la société civile financée par 11.11.11 au grand Katanga(Lualaba et Haut-Katanga) dans le cadre du présent projet, les trois organisations de la société civile dont OCE, IBGDH et la Caritas Kolwezi avait organisé une rencontre ayant pour but de renforcer la synergie de collaboration et d'identification des activités à mener en synergie par les 3 organisations bénéficiant de l'appui financier de 11 11 11; en date du 06 Juillet et du 25 Septembre 2020. Toutes travaillant dans le domaine environnemental, elles ont voulu publier un rapport sur base des enquêtes et plaider à faire à l'issue de cette enquête. L'idée est de faire des enquêtes sur les problèmes que connaissent les communautés impactées par les activités extractives minières et surtout le manque des relations étroites et permanentes entre les communautés locales et les entreprises minières. Deux choses importantes ont été convenues: la descente sur terrain de l'équipe en atelier et la formation. Concernant la descente, le choix des sites sont: le village riverain de l'entreprise METALKOL, le village riverain de l'entreprise SICOMINES, village riverain de TCC et village riverain de CCR sur la route Nzilo. Dans l'atelier de réflexion, il a été convenu encore que tous les besoins qui faciliteront la recherche seront à la charge de l'IBGDH, notamment: le moyen de déplacement, le matériel d'échantillonnage, le consommable pour les mesures barrières contre la covid-19, la photographie, Gps, ... il a été décidé aussi que la descente aura lieu</p>			

dans la deuxième semaine du mois d'Octobre, c'est à dire du 08 au 10 octobre. Le 1er jour l'équipe prendra l'axe Métalkol, TCC et CCR; et le 2ème jour l'axe SICOMINES (Village YENGE).

À propos de la formation, l'équipe en atelier s'est convenue sur le thème de la formation: "les issues environnementales" et qu'après la formation et les descentes sur terrain l'équipe formulera des recommandations qui pousseront à définir les stratégies des mesures de lutte et de protection. Etape prochaine: Proposition des Termes de Référence sera fait par OCE, la proposition du jour de la formation est à la charge de l'IBGDH et Caritas.

Objectifs de l'activité :

- Renforcer la synergie de collaboration entre les organisations bénéficiant du financement de 11.11.11 dans le Katanga.
- Identifier les activités à mener en synergie par les trois organisations.

Résultats de l'activité :

- La synergie de collaboration entre les trois organisations est renforcée,
- Les activités à mener conjointement par les trois organisations sont identifiées.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Evaluation de l'activité :

Points forts selon les bénéficiaires :

- Le degré de collaboration et les relations tissées entre les responsables des 3 organisations

Points forts selon OCE :

- Le degré de synergie de collaboration et les relations tissées entre les 3 organisations.

Points faibles selon les bénéficiaires :

- Faible représentativité des membres des organisations à l'activité ;
- Absence des matériels de terrain par les parties prenantes, besoin d'un financement supplémentaire

Points faibles selon OCE :

- Faible représentativité des membres des organisations à l'activité ,
- L'OCE se prend en charge alors que le budget de cette activité ne figure pas dans le projet.

Nombre des participants :

Hommes : 4 Femmes : 0 Total : 4

Thème principal : Réunion de coordination d'approches avec les OSC locales œuvrant dans les communautés impactées par MMG et KICO.	Activité 15 du PO.	MP 1.1, 1.3
Période prévue : Octobre et Décembre 2020	Date de l'évènement : le 30/12 et le 31/12/2020	
Lieu de l'activité : Lubumbashi bureau OCE Cibles de l'activité : les responsables des ONGD œuvrant dans	Animateurs / Principaux intervenants : Martin MPINDA et TRESOR MUGANGUZI Membres présents : Martin MPINDA, TRESOR MUGANGUZI	
<p>Description de l'activité :</p> <p>Une série des réunions de prise de contact et d'harmonisation d'approche avaient été tenu au bureau de l'OCE entre le secrétariat général de l'OCE et les représentants des quelques OSCs évoluant dans le territoire de Kipushi (Secteur Bukanda avec les CLD Kifita et Kifumashi et à la cité de Kipushi). Pour atteindre ces résultats, en vue de mener des activités de plaidoyer sur les cas des violations des droits humains dans le secteur minier, des explications et stratégies de collaborations furent soulevées.</p> <p>Ce dernier voudrait capaciter ces OSC à identifier des cas de violation des droits de l'homme, d'analyser en profondeur ces cas en vue d'en sortir des stratégies de plaidoyer efficaces et adaptées pour plus de crédibilité et de professionnalisme. Aussi les capaciter de manière effective et efficace au processus d'influence politique, de trouver l'espace, les moyens et les connaissances nécessaires pour proposer et / ou défendre proactivement de nouvelles propositions et de nouvelles idées. Cette collaboration de l'OCE avec les acteurs intéressés par les questions de ressources naturelles notamment les entreprises, les communautés impactées, le gouvernement local et les OSCs œuvrant dans le secteur, va contribuer à l'amélioration du système écologique où tous ces acteurs trouveront chacun son compte : d'où l'équité écologique.</p> <p>Objectifs de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prendre connaissance avec les autres acteurs du milieu agissant sur les mêmes communautés, ➤ Harmonier les approches d'intervention sur le terrain. 		

- Identifier les activités à mener en synergie pour le plaidoyer dans le cadre droits humains.

Résultats de l'activité :

- Les acteurs agissant sur les communautés de Kifita et de Kifumanshi se connaissent,
- Les approches d'intervention sur le terrain sont harmonisées,
- Les activités à mener en synergie sur le plaidoyer dans le cadre des droits humains sont identifiées.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Les différentes ONGDs et Associations agissant sur les communautés de Kifumanshi, Kifita et Kipushi se connaissent et ont harmonisé leurs interventions.

Evaluation de l'activité :

Points forts selon les bénéficiaires :

- Le degré de collaboration et les relations tissées entre les responsables des 3 organisations

Points forts selon OCE :

- Faible représentativité des membres des organisations à l'activité ;
- Absence des matériels de terrain par les parties prenantes, besoin d'un financement supplémentaire

Points faibles selon les bénéficiaires :

- Faible représentativité des membres des organisations à l'activité ;
- Absence des matériels de terrain par les parties prenantes, besoin d'un financement supplémentaire.

Points faibles selon OCE :

- L'OCE se prend en charge alors que le budget de cette activité ne figure pas dans le projet.

Nombre des participants :

Hommes : 10 Femmes : 5 Total : 15

Activités prévues non réalisées (ajoutez si possible)

<p>Thème principal : Enregistrement des cas de violation des droits humains</p>	<p>Activité :25 du PO.</p>	<p>MP 2.4</p>
--	----------------------------	----------------------

1) L'évaluation des recommandations de la documentation des violations des droits humains		
<p>Thème principal : Synergies et plaidoyer</p> <p>1) Formation de quelques OSCs et animateurs de l'OCE sur des thématiques spécifiques notamment les droits environnementaux, la pollution et les changements climatiques,</p> <p>2) Actions de synergie de plaidoyer et accompagnement des communautés</p>	<p>Activité 22</p> <p>du PO.</p>	<p>MP 1.1</p> <p>MP 2.1</p> <p>MP 2.6</p> <p>MP 2.3</p> <p>MP 1.3</p>

Fait à Lubumbashi, le 31 Décembre 2020

Martin MPINDA TUSHIMININE

SG-OCE, coordinateur du projet